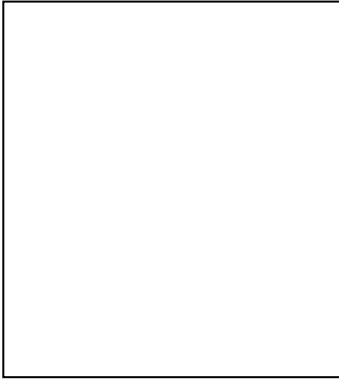




« AEA »

III -10

- K.18 - D -

Nom : VALLÉE

Prénom : André, Albert

Date naissance : 9 novembre 1911

Lieu de naissance : Mortagne-au-Perche (61400).

N° Matricule à Flossenbürg : 28910

Situation familiale avant l'arrestation : célibataire.

Situation professionnelle : Conducteur typographe à l'Imprimerie de la Chapelle-Montlignon.

Domicile en France : Mortagne-au-Perche (61) 1 rue Henri Chartier, qu'il quitte le 17 novembre 1942.

Domicile en Allemagne : Gotha.

ARRESTATION : Requis. Arrêté le 31 mars 1944 sur le territoire du IIIème Reich.

Circonstances d'arrestation : Action catholique portant atteinte à la sûreté du Reich.

Lieux d'emprisonnement : prison à Gotha en Thuringe, du 31 mars au 06 octobre 1944. Transféré à Flossenbürg, le 06 octobre 1944 en passant par les prisons de Weimar, Hof et Plauen.

DÉPORTATION :

Camps et Kommandos successifs : Arrive à Flossenbürg le 12 octobre 1944. Il est affecté au Kommando de Leitmeritz (Litomerice), dépendant de Flossenbürg, le 18 octobre.

Date et conditions du décès : Décédé à Litomerice le 15 février 1945.

Nom et adresse actuelle du rédacteur de la fiche : Madame Fernande BRODIN, sa soeur
12, rue Louis Delestang – St Langis-les-Mortagne (Orne)

Autres informations : voir page suivante

Autres informations :

Né le 9 novembre 1919 à Mortagne-au-Perche. André Vallée était domicilié à la Chapelle-Montligeon avant son départ pour le travail forcé en Allemagne – Célibataire – Ouvrier spécialisé, conducteur typographe à l'imprimerie catholique de la Chapelle-Montligeon, André Vallée est requis le 6 novembre 1942 à la place d'un père de famille pour participer à la Relève forcée des prisonniers.

Il arrive le 23 novembre 1942 à Gotha en Thuringe où il est affecté à la Wagonfabrik avec d'autres ouvriers de l'imprimerie de la Chapelle-Montligeon comme Marcel Guérin ou Maurice Derouet. Depuis 1934 et jusqu'à son départ outre-Rhin, André Vallée était un membre actif de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, organisation fondée en France par l'abbé Georges Guérin en 1927 mais interdite en Août 1943 par l'occupant. Il décide donc de reconstituer une section de la JOC à Gotha puis dans l'ensemble de la Thuringe grâce au concours de militants requis dans d'autres villes de la région comme par exemple Henri Marranes à Gera. Ces membres de la JOC organisent messes clandestines et rencontres entre militants catholiques dans les différents camps de la région grâce à l'aide de prêtres et de religieuses allemands. En outre, d'autres Ornaïs soumis au STO participent à cette activité catholique comme Henri Bonvot, Henri Bedouelle ou encore Ferdinand Morin qui sera arrêté et déporté à Buchenwald en 1944. Il entretient également une correspondance avec d'autres requis, membres de la JOC de Mortagne-au-Perche. Afin de soutenir cette activité catholique, André Vallée crée une bibliothèque au sein du camp de travailleurs civils étrangers et visite deux fois par semaine ses compagnons soignés à l'hôpital de Gotha. Par ailleurs, il adopte une attitude patriotique en encourageant ses camarades à ralentir ou saboter leur travail et en cherchant à démobiliser et démoraliser les contremaîtres allemands. Soupçonnés d'organiser des réunions clandestines de travailleurs. André Vallée et les principaux militants de la JOC en Thuringe sont surveillés par la Gestapo. Dénoncé, André Vallée est arrêté le 31 mars 1944, longuement interrogé, puis interné à la prison de Gotha avec son frère Roger et d'autres militants de la JOC. Ils sont accusés de nuire à « la communauté du peuple allemand » par leur « action catholique » jugée anti-nazie. Cette vague de persécution est la conséquence directe de l'application d'un décret de persécution de l'Office Central de Sécurité du Reich daté du 3 décembre 1943, qui interdisait aux prêtres et aux séminaristes toute activité religieuse sous peine de sanctions dont l'internement en camp de concentration. Malgré les conditions difficiles d'incarcération, André Vallée décide de reconstituer au sein même de la prison, ce cercle de prières et de réflexions dans la cellule qu'il partage avec dix de ses camarades.

Le 6 octobre 1944, il est transféré en wagon cellulaire de prison en prison à Weimar, Hof, Plauen et enfin le 12 octobre au camp de Flossenbürg où il est immatriculé sous le numéro 28910. André Vallée est dirigé six jours plus tard en Tchécoslovaquie, au Kommando de Leitmeritz (firme Mineraleslager) où il décède d'épuisement le 15 février 1945.

Déporté politique. Cité dans le livre des déportés – Mort en déportation – Mort pour la France – Inscrit sur la plaque commémorative à l'intérieur de l'église Notre-Dame de Mortagne-au-Perche – Déportés de France de la F.M.D. Tome 4 p. 124